

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 24

26^e année • mercredi 14 juin 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

AUJOURD'HUI ON FAIT GRÈVE

Au travail, à la retraite, dans la sphère privée, les femmes continuent à être discriminées. Et, en ce 14 juin, réclament du respect, du temps et de l'argent. Des militantes de différentes générations expliquent les raisons prioritaires qui les poussent à participer à la grève. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Le 14 juin, c'est chaque jour

Sonya Mermoud

Au terme de plusieurs mois d'intenses préparatifs, le jour J est arrivé. Une journée combative et festive, écrite à l'encre violette, qui trouve un écho dans une vingtaine de villes, au sein d'entreprises, d'écoles, d'institutions, dans des manifestations, etc. Quatre ans après le 14 juin qui avait conduit un demi-million de participantes et de participants dans la rue – la plus importante mobilisation depuis la grève générale de 1918 – une nouvelle vague féministe déferle sur la Suisse. Un flot charriant des revendications plurielles, sociales et sociétales, portées par les syndicats, les collectifs féministes, différentes associations et toutes les personnes défendant une équité dans les faits et un monde plus inclusif. Un mouvement

où les femmes ne se positionnent pas en victimes mais en actrices de leur destin, bien déterminées à se battre pour défendre une égalité inscrite dans la Constitution et la loi. A faire progresser une cause qui a connu quelques timides avancées notamment sur la redéfinition du viol dans la réforme du droit pénal sexuel ou la prise en compte de la précarité menstruelle dans quelques rares établissements scolaires. Il reste toutefois des montagnes à gravir pour changer les mentalités et promouvoir les mêmes chances pour tous, indifféremment du sexe. Cette édition projette ainsi une nouvelle fois une lumière crue sur la situation injuste que subissent encore et toujours les femmes: discrimination salariale; double journée; violence domestique; harcèlement et sexisme ordinaires; féminicides. Une moitié de l'humanité continue à pâtir d'un système patriarcal se répercutant tout au long de la vie, dans les sphères privée et professionnelle. Avec, au travail, des écarts de rémunération de l'ordre de 20% par rapport à celles des hommes. Puis, à l'heure de la retraite, avec des rentes souvent misérables en raison de métiers exercés à temps partiel. Nombre de mères n'ont pourtant pas d'autres choix que de réduire leur activité, s'occupant toujours majoritairement de l'éducation des enfants et confrontées à un manque de places en crèche aux coûts de surcroît exorbitants. La réforme du 2^e pilier, combattue par référendum, aura encore des effets délétères si elle s'applique, prévoyant des cotisations plus élevées pour toucher moins au final. Une révision pour le moins scandaleuse, alors qu'au nom d'une égalité de façade, l'âge

de la retraite des travailleuses a été repoussé à 65 ans. Et que le travail non rémunéré qu'elles accomplissent – tâches ménagères, garde et soin des enfants, aide aux proches dépendants – n'est pas pris en compte. La Suisse ne s'est jamais distinguée en matière de politique familiale (une lapalissade!), elle qui a été la lanterne rouge en Europe dans l'introduction d'un congé paternité. Et on ne parle même pas d'un congé parental national. Dans un autre registre, les féministes réclament davantage de moyens pour lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes. Rappelons, sur ce dernier point, la réalité dramatique des chiffres: dans nos frontières, chaque deux semaines, une femme perd la vie tuée par son mari, son partenaire ou ex-partenaire, son frère, son fils et parfois un inconnu. Une tragédie, illustration d'une loi du plus fort d'un autre temps. Ce 14 juin va encore plus loin dans certaines attentes exprimées, réclamant la fin du régime patriarcal et capitaliste et l'avènement d'un modèle intégrant le respect des identités de genre et des minorités, sans discriminations. Un positionnement ambitieux qui, s'il s'écarte des fondamentaux, défend la vision d'une société plus tolérante et inclusive. Quoi qu'il en soit, si la Grève féministe opère comme point d'orgue de la mobilisation, seul un engagement au quotidien, dans tous les milieux et avec le soutien d'hommes solidaires, portera ses fruits. C'est en ne lâchant rien que les lignes finiront par bouger... ■

PROFIL



Françoise Thomé, hommage aux femmes. **PAGE 2**

SUISSE
L'USS à l'offensive sur le pouvoir d'achat. **PAGE 3**

GENÈVE
Souffrance dénoncée dans un EMS. **PAGE 5**

SOLIDARITÉ
La pauvreté n'est pas un crime. **PAGE 9**

Aline Andrey

Il y a quatre ans, Françoise Thomé quittait son cabinet de médecine interne générale dans la Cité Nouvelle d'Onex, la banlieue genevoise de son enfance, pour prendre sa retraite. Au fil des ans, elle a accueilli – dans son «hôpital de campagne», comme elle aime à l'appeler – une population majoritairement issue de la classe ouvrière, de la migration, des milieux homosexuels, toxicomanes, de la rue... «Surtout des femmes et leur mari, ainsi que beaucoup d'hommes gays, car lors de ma formation, je m'étais entre autres spécialisée dans le sida», souligne-t-elle, attablée dans un café des Grottes, quartier de sa naissance. Elle recevait aussi bon nombre de travailleuses sans papiers, à qui elle conseillait de s'affilier à une assurance maladie, sésame pour obtenir un permis lors de l'opération Papyrus. «Pour les femmes migrantes, qui avaient tout perdu, je faisais comme partie de leur famille. J'étais leur sœur, leur fille, leur mère... même si je n'ai jamais accepté une seule invitation en privé. Par contre, dans mon cabinet, elles m'apportaient des plats aux goûts extraordinaires: des croustades, des samosas, des mezzés, de la purée de plantain, des rouleaux de printemps... Ainsi que des kilos de fruits et de légumes des jardins familiaux.»

HARCÈLEMENTS SEXUELS

Toujours vêtue de chemises colorées confectionnées par une couturière africaine, Françoise Thomé s'est fait plus largement connaître par sa très longue tresse. Après ses études de médecine, elle a pratiqué dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds, de Sion, de Monthey et de Genève. «Lorsqu'on était interne à l'époque, on travaillait entre 80 et 100 heures par semaine. On mangeait, on dormait, on vivait dans l'hôpital... Cette situation en vase clos favorisait les abus, comme à l'armée, dans les pensionnats ou les couvents. Je n'ai pas été touchée personnellement, mais nombre de mes collègues femmes étaient sous le joug de médecins tout-puissants. Certaines devaient «passer à la casserole» pour avoir la possibilité de se former... De surcroît, grader à l'armée était obligatoire pour accéder à un poste à responsabilité, dès lors inaccessible pour les femmes», souligne la féministe, militante du GSsA, qui ne mâche pas ses mots pour décrire les harcèlements sexuels omniprésents dans les hôpitaux. «Je pense qu'ils sont moins fréquents aujourd'hui. Néanmoins, le milieu reste très masculin. Les postes décisionnels sont encore et toujours aux mains des hommes, alors même que, durant les études, les femmes sont majoritaires.»

Dans les années 1990, au moment de la néolibéralisation générale touchant même le domaine de la santé, Françoise Thomé s'occupera aussi des plus démunis, à La Coulou. C'est à ce lieu d'accueil pour les sans-abris qu'elle a décidé de reverser ses droits d'auteur à la suite de la publication de son premier livre intitulé *Patient'Elles, récits de femmes ordinaires, extraordinaires*. Ce recueil relate les parcours de vie

confiés par ses patientes au cours des consultations. Autant de souvenirs qui sont remontés à la surface lors de ses longues marches dans la nature. C'est justement en chemin pour le Tessin qu'elle apprend, avec émotion, que les Éditions Favre vont la publier.

MÉDECINE HUMANISTE

Son livre contient un inventaire large, et pourtant non exhaustif, des violences subies par les femmes. Sans pathos, avec une écriture quasi chirurgicale – «chaque mot doit être essentiel», dit-elle –, l'autrice recrée des histoires

de vie où douleurs et résilience sont intrinsèquement liées. Pour des raisons de secret médical, elle mélange les faits, mais ceux-ci sont tous véridiques. «J'ai eu besoin de vider ma tête, de déposer sur le papier tout ce que j'ai entendu. Je me sens mieux maintenant, explique-t-elle. J'avais envie de leur donner une voix, de montrer leur force. Ces femmes ont trois ou quatre vies en une. Aucun homme ne supporterait ce qu'elles ont enduré!»

Françoise Thomé a aussi à cœur de défendre «une médecine humaniste de moins en moins pratiquée, celle qu'on

n'apprend pas dans les études de médecine». Elle, c'est dans un dispensaire d'un village africain, au contact des femmes, qu'elle a réalisé l'importance de l'écoute. «Cela a orienté toute ma carrière. J'ai fui l'horizontalité des corps: les personnes couchées à la merci du personnel médical debout. J'ai décidé de faire de la médecine en face à face, dans une relation égalitaire.» Son apprentissage a ensuite continué au contact de ses patientes, au jour le jour. «Grâce à elles, j'ai rencontré la vie sous toutes ses facettes, celles qu'on occulte générale-

ment, enfouies, car source d'angoisse et de honte. Pas étonnant que les corps parlent en tombant malades. Je crois avoir pratiqué l'art de la médecine en adaptant mes connaissances à chaque personne particulière, en écoutant le cœur, les mots, les esprits, et en utilisant tous mes sens. Le contact physique lors de la consultation se révèle très important. Souvent, auprès des personnes âgées ou seules, le médecin est le seul à les toucher. On sent alors que le corps se détend. Le contact et le temps sont fondamentaux. Or, aujourd'hui, tout est minuté, tout doit aller vite.» Françoise Thomé rêve d'un ralentissement, même si elle lance en riant: «Quand je marche, c'est le seul moment où je ne cours pas.»

En avril dernier, l'écologiste de longue date, notamment active dans les mouvements antinucléaires et pour la paix, a aussi participé à la Marche Bleue pour demander au Gouvernement suisse de respecter les Accords de Paris. Elle espère que la Loi climat sera acceptée le 18 juin prochain. Quant au 14 juin, elle participera aux manifestations genevoises, portant en elle toutes ces femmes au courage extraordinaire. ■



«J'ai exercé le plus beau métier du monde. Mon livre, c'est la cerise sur le gâteau», déclare Françoise Thomé.

MÉDECIN, LE CŒUR SUR LA MAIN

Après 35 ans de médecine, Françoise Thomé a laissé tomber le stéthoscope pour la plume. Dans «Patient'Elles», elle rend hommage aux «femmes ordinaires, extraordinaires»

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Le hurlement
coupait
le son
pour bâiller.

SYNDICATS À L'OFFENSIVE SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Face à une situation alarmante, l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse a décidé d'engager la lutte pour l'indexation des salaires et la revalorisation des rentes

Textes Sylviane Herranz

M enu copieux pour l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS). Réunis à Berne le 2 juin dernier, les représentants des différents syndicats affiliés à la faïtière ont abordé la situation préoccupante du pouvoir d'achat et des salaires pour les travailleuses et les travailleurs du pays, ainsi que la question européenne et la protection des apprentis et des stagiaires contre le harcèlement sexuel. De plus, un nouveau syndicat a été accepté au sein de l'USS. Il s'agit d'HelvetiCA (Swiss Controllers Association) qui regroupe les personnes œuvrant dans le contrôle de la circulation aérienne. Ce syndicat compte quelque 600 membres travaillant dans les régions de Genève et de Zurich. Avec cette adhésion, l'USS comprend 18 fédérations.

La discussion sur le pouvoir d'achat a porté sur la dégradation des revenus, des salaires et des rentes ces dernières années. En 2023, les salaires réels ont connu une baisse pour la troisième année consécutive. «Du jamais-vu depuis 75 ans», souligne l'USS dans un communiqué. Les retraités ont aussi toujours moins pour vivre, les rentes du 2^e pilier n'étant pas adaptées au coût de la vie. Même chose pour les rentes AVS dont le Parlement a refusé une pleine et entière indexation. Les primes maladie ont de leur côté pris l'ascenseur avec une hausse de 6,6% cette année et une nouvelle en vue pour 2024. Côté loyers, une hausse est déjà annoncée pour octobre. La TVA sera également relevée l'an prochain.

REVENDEICATIONS

Face à cette situation alarmante, l'assemblée a décidé de lancer une offensive sur le pouvoir d'achat et adopté une résolution portant plusieurs revendications. Parmi elles, la hausse des salaires réels afin de rattraper le retard accumulé ces dernières années et l'instauration de rémunérations d'au moins 5000 francs pour les personnes ayant effectué un apprentissage et de 4500 francs pour celles sans formation. Ces minimums profiteront principalement aux femmes, majoritaires dans les professions à bas salaires. L'USS exige encore que la pleine et entière compensation du renchérissement soit aussi garantie pour les bourses d'études et toutes les prestations sociales. Une autre revendication porte sur la revalorisation des rentes AVS avec la création d'une 13^e rente, et sur le combat pour que le référendum contre la baisse des pensions du 2^e pilier soit un succès. Ces deux objets devraient passer en votation au printemps 2024. La résolution appelle également à une santé abordable pour tous, avec une limitation des primes maladie à 10% du revenu. Enfin, elle invite les pouvoirs publics et les bailleurs d'habitations d'utilité collective à créer rapidement des logements abordables.

EUROPE ET PROTECTION DES APPRENTIS

Les délégués ont aussi été informés des entretiens menés entre l'USS, le Conseil fédéral, les employeurs et l'administration au sujet de l'avenir des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Des discussions qui n'ont pas abouti à un résultat mais qui ont laissé entrevoir les menaces pesant sur les travailleurs. L'assemblée a dès lors adopté une résolution listant neuf éléments incontournables devant être in-

tégrés au mandat de négociations du Conseil fédéral qui devrait être bouclé fin juin (voir ci-dessous).

Autre point à l'ordre du jour, la protection des jeunes contre la violence sexuelle et le harcèlement sur les lieux d'apprentissage et de formation. Problématique sur laquelle l'assemblée s'est engagée en adoptant une résolution. Présenté par la Commission jeunesse de l'USS, le texte demande qu'il y ait davantage de contrôles, afin

que les employeurs respectent leur devoir d'assistance, propose la mise en place de points de contact où les victimes peuvent s'adresser de manière anonyme, et enfin qu'une «culture de la tolérance zéro» soit instaurée, en particulier dans le domaine de la formation. ■

Les résolutions de l'assemblée des délégués sont disponibles sur: uss.ch



Inquiétude sur le pouvoir d'achat. En 2023, les salaires réels ont connu une baisse pour la troisième année consécutive alors que les dépenses incompressibles n'ont cessé d'augmenter.

MANIFESTATION NATIONALE LE 16 SEPTEMBRE

L'offensive pour les salaires et le pouvoir d'achat se concrétisera dans les branches et les entreprises et lors d'une manifestation nationale à Berne qui aura lieu le samedi 16 septembre. Organisée par l'USS et Unia, elle débutera à 13h30 à la Schützenmatte et se rendra ensuite sur la place Fédérale. ■

La protection des salaires: priorité absolue

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse a adopté une résolution affichant les éléments devant être intégrés au mandat de négociations avec l'Union européenne

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) étaient l'un des points majeurs de l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) du 2 février dernier (voir ci-dessus). A la fin du mois de juin, le Conseil fédéral souhaite fixer les éléments d'un nouveau mandat de négociations avec l'Union européenne. Pour rappel, en mai 2021, le gouvernement avait renoncé à signer l'accord-cadre institutionnel négocié avec l'UE, notamment après la forte résistance manifestée par les syndicats face aux menaces qui pesaient sur les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Après l'échec de cet accord-cadre, le Conseil fédéral a souhaité sonder les partenaires sociaux sur le sujet. Il a mené des entretiens durant de longs mois avec son administration, les employeurs et l'USS pour trouver une issue à l'impasse dans laquelle se trouvent les relations de la Suisse avec l'UE.

Lors de l'assemblée des délégués, le bilan de ces discussions a été tiré: «Aucun engagement ferme ne se trouve actuellement sur la table, mis à part des détériorations par rapport à la situation actuelle. Ni les employeurs, ni la Commission européenne n'ont ouvert la porte à des solutions qui garantiraient les salaires des travailleuses et des travailleurs. Au contraire: les conditions de travail suisses et le service public sont menacés», souligne l'USS dans un communiqué. Ces menaces concernent notamment le système paritaire de contrôle de l'application des CCT et des salaires. La Commission européenne exige également que les entreprises de l'UE allouent aux travailleurs détachés uniquement les frais professionnels prévus dans leur pays d'origine, ce qui peut mener à une très forte baisse de revenu. Autre pierre d'achoppement, la libéralisation totale du marché de l'électricité voulue par l'Union européenne, libéralisation qui a montré ses effets néfastes en Europe avec la forte hausse des prix ces dernières années. Il est aussi question d'ouvrir à la concu-

rence le trafic ferroviaire et de remettre en cause les aides publiques dans le secteur de la santé.

Face à ces exigences, les délégués de l'USS ont adopté une résolution intitulée «Pour une ouverture qui serve aux salariés». Elle précise neuf éléments devant être intégrés au mandat de négociations du Conseil fédéral. Ces points vont de la préservation de la protection autonome des salaires au rejet de la réglementation de l'UE sur les frais professionnels, de la facilité d'étendre les CCT au refus de l'affaiblissement des transports publics et des subventions à la santé. L'USS affiche aussi son soutien à la directive européenne sur la citoyenneté et aux contributions de cohésion versées à l'UE. «Pour l'USS, il est clair que les discussions avec l'UE ne peuvent aboutir que sur cette base», précise la résolution.

Eclairage avec Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS.

QUESTIONS RÉPONSES

Sur quelle base ont discuté les partenaires sociaux?

Nous avons été sondés sur les demandes de la Commission européenne. La logique est la même que celle du projet d'accord-cadre institutionnel de 2018. Cela va dans la même direction, mais avec de nouvelles exigences, comme celle sur les frais professionnels, soit les frais de repas, de déplacement et de nuitée. Les travailleurs d'entreprises venant de l'UE n'auraient droit qu'à ce qu'ils touchent dans leur pays. Nous avons évalué ce que cela représente sur la base des frais payés en Suisse: ils perdraient jusqu'à 2000 francs par mois. C'est incroyable!

La Commission s'en prend aussi à l'application paritaire des CCT. Pouvez-vous préciser?

En Suisse, nous avons un système de contrôle des salaires unique en Europe. Dans aucun

autre pays, les partenaires sociaux ont autant de compétences que chez nous. Ailleurs, c'est plutôt l'État qui contrôle les conditions de travail. Il y a un grand risque de remise en cause de ces contrôles paritaires, de leur nombre, important chez nous, et à terme des sanctions et des cautions qui sont prévues dans ce cadre.

C'est pour cela que nous avons revendiqué une garantie absolue des mesures d'accompagnement actuelles existant en Suisse, et même leur amélioration, car avec la hausse du travail temporaire et la prolifération de la sous-traitance, la protection des salaires est de plus en plus difficile. Nous refusons aussi d'être sous la prépondérance de la juridiction de la Cour de justice de l'Union européenne.

Quelles sont les intentions de la Commission européenne?

Elle souhaite que la Suisse adapte sa législation et applique les règles de l'Union européenne. Elle veut en priorité obtenir l'accès au marché suisse pour les entreprises. La question des salaires vient en deuxième position.



Lors des précédentes discussions sur l'accord-cadre institutionnel, l'USS avait organisé le 4 septembre 2018 une action sur la Place fédérale pour rappeler la ligne rouge qu'elle ne franchirait pas. Son positionnement sur la protection des salaires, non négociable, n'a pas changé.

Dans la résolution, il est fait état de forces qui utiliseraient les discussions avec l'UE pour faire passer leurs programmes de libéralisation. Pouvez-vous nous en dire plus?

Il y a des déclarations qui vont dans ce sens. Par exemple, le directeur de l'Office fédéral des transports s'est prononcé en faveur du Flixbus. La Commission souhaite l'ouverture du trafic ferroviaire pour relier Munich à Zurich par exemple, dans un esprit de concurrence et non pas de coopération comme cela existe entre les différents opérateurs ferroviaires en Suisse, avec les conventions tarifaires notamment. Flixbus, qui repose sur le principe des Flixbus, louerait des créneaux horaires. En cas de panne, tout le réseau serait bloqué! Et c'est sans parler des salaires...

La Commission demande aussi l'ouverture complète du marché de l'électricité, bien que les prix aient fortement augmenté sur les marchés libéralisés de l'UE.

Il serait aussi question de libéraliser la santé?

La Commission veut imposer la libre circulation des patients, qui peut mettre en péril le service public dans les hôpitaux. La Suisse a clairement fait savoir qu'elle n'allait pas adopter cette réglementation.

Pensez-vous que les éléments défendus par l'USS seront repris par le Conseil fédéral et l'administration dans le mandat de négociations?

Je pense qu'ils ont compris quels sont les besoins des travailleurs en Suisse. Pour l'USS, il est clair que la protection des salaires n'est pas négociable. La Suisse a les salaires les plus élevés d'Europe. Et nous sommes ouverts comme aucun autre pays. C'est pourquoi nous avons besoin d'une protection salariale particulièrement efficace. ■

Conférence
Réforme du deuxième pilier :
**QUELLES CONSÉQUENCES
SUR NOS RETRAITES ?**



Baptiste Hurni
conseiller national



Pierre-Yves Maillard
président de l'USS
conseiller national

Mercredi 28 juin à 19h30
à l'Université de Neuchâtel,
Av. du Premier-Mars 22



Parti socialiste
neuchâtelois
psn.ch

Entrée libre
La conférence sera suivie d'un apéritif

Genève
**Congé parental ?
Pas comme ça !**

- Attaque contre le congé maternité de 16 semaines
- Obligation de cotisation sans droit garanti
- Indépendant-e-s exclu-e-s

NON
à l'initiative 184 mal conçue

COORDINATION POUR UN VÉRITABLE CONGÉ PARENTAL GARANTI À TOUTES ET À TOUS



LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE !

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

Dessine le monde du travail avec syndicom



syndicom est le syndicat leader des branches Logistique, Technologie de l'information et de la communication et Médias. Il compte dans tout le pays près de 30 000 membres et s'engage pour les droits des travailleuses et travailleurs, et pour une Suisse sociale et ouverte au monde.

Nous recherchons pour le 1^{er} septembre

Collaborateur-trice au service juridique 60% - 70% (juriste ou avocat-e)

En charge de la Suisse romande, lieu de travail: Berne ou Lausanne

En tant que collaboratrice ou collaborateur au service juridique, tu t'engages avec enthousiasme pour nos membres. Tu traites de manière autonome leurs demandes d'assistance juridique, qui peuvent mener à la conduite de procès, notamment dans les domaines du droit du travail et des assurances sociales. L'accompagnement juridique de négociations CCT fait aussi partie de tes tâches, tout comme la rédaction d'articles spécialisés dans des publications syndicales ainsi que la planification et la réalisation de formations juridiques continues en interne. Enfin, tu réponds de manière autonome aux questions juridiques émanant de la Suisse romande et de notre centrale.

Tu penses de manière stratégique et en réseau, et fais preuve d'initiative et d'autonomie. Par ailleurs, tu disposes de bonnes compétences organisationnelles, conceptuelles et analytiques. Tes affinités pour les questions juridiques, syndicales et (socio-)politiques viennent compléter ton profil.

Pour cette fonction, nous exigeons d'excellentes dispositions au travail en équipe, des talents de négociation et une aptitude à s'imposer.

Si tu te reconnais dans cette description et que ton profil correspond aux exigences suivantes

- diplôme universitaire en droit d'une université suisse, éventuellement complété par un brevet d'avocat (un avantage),
- expérience professionnelle et de conduite de procès avérée dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales,
- aptitude à négocier en français (langue maternelle) avec de très bonnes connaissances de l'allemand (d'autres langues sont un atout) et
- connaissances approfondies des programmes MS Office,

tu es le/la bienvenu-e chez nous.

syndicom t'offre un défi passionnant dans un environnement de travail varié et valorisant, d'excellentes conditions de travail attrayantes avec des horaires flexibles et la possibilité de télétravailler. Souhaites-tu travailler au sein d'une organisation dynamique qui s'engage pour de bonnes conditions de travail et un service public fort? Alors nous nous réjouissons de ta postulation.

Nous te prions d'envoyer ton dossier de candidature complet **d'ici au 19 juin** à personal@syndicom.ch

Pour obtenir de plus amples informations, nous te prions de contacter Carole Humair, responsable du service juridique, tél. 058 817 18 41, ou en son absence, sa suppléante Kathrin Melzani, tél. 058 817 18 56.

WWW.EVENEMENT.CH



Vous travaillez dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration et vous aimeriez vous former?

Formation pour femmes migrantes dans les domaines du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration

Les cours débuteront en août 2023 à Vevey,
pendant 2 ans et selon un planning adapté
aux disponibilités des participantes.

Progresser s'adresse:

- aux femmes aux qualifications non-reconnues
- travaillant dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration
- souhaitant acquérir à terme une attestation ou un certificat professionnel reconnu



Inscrivez-vous!

Intéressée? Prenez contact avec nous!

Nous vous informons très volontiers sur ce parcours
de formation personnalisé.

ECAP 021 320 13 27, Unia Vaud 0848 606 606

www.progredir.ch

ECAP UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evlyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL PERDURE À LA MÉRIDIENNE

Les syndicats Unia et Sit dénoncent l'inaction des autorités et de la direction de cet EMS genevois

Textes Jérôme Béguin

Unia et le Sit dénoncent l'inaction des autorités genevoises et de la direction de l'EMS La Méridienne. S'appuyant sur une dizaine de témoignages d'employés, les deux syndicats avaient, fin janvier, alerté la Direction générale de la santé et le Ministère public sur des dysfonctionnements et des cas de maltraitements envers des résidents. Le comportement jugé brutal du directeur de cet établissement accueillant des patients souffrant de troubles psychiatriques avec perte d'autonomie était mis cause. Unia et le Sit pointaient des atteintes à la personnalité de membres du personnel de la part du responsable, par ailleurs actionnaire de la société gérant cet EMS niché à Conches. Le Département de la santé avait indiqué ouvrir une enquête administrative et suspendre le directeur, tandis que, de son côté, l'établissement annonçait une enquête interne et le départ en retraite anticipée du cadre incriminé. Or, plusieurs mois ont passé et ces enquêtes n'ont toujours pas débuté. Si, dans une circulaire interne, le directeur par intérim a bien confirmé que cette enquête allait démarrer, il a invi-

té le personnel à «remettre les comptes à zéro» et à éviter une «chasse aux sorcières».

TENSION PALPABLE

Il y a pourtant urgence à agir, car la souffrance au travail perdure, assurent des salariés qui ont témoigné la semaine dernière devant les médias. «Le management de la terreur se maintient», affirme un salarié. «Malgré le départ de l'ancien directeur, la situation n'a fait que se dégrader, la tension est palpable. Les personnes engagées par lui sont conservées à leurs postes malgré leurs lacunes, voire leur malveillance. Et nous n'arrivons pas à nous faire entendre par la direction», souligne un autre collaborateur. «Il y a une division à l'intérieur. Les proches de l'ex-directeur profitent de leur statut privilégié pour, par exemple, partir avant la fin de leur service et peuvent se montrer irrespectueux envers leurs collègues. Nous sommes démunis et à bout de souffle», témoigne encore une employée. Sur un effectif d'une trentaine de personnes, sept étaient récemment en arrêt maladie. Cette ambiance délétère, on s'en doute, dégrade la qualité de l'encadrement et des soins. L'ex-directeur siège toujours au conseil d'administration de la société pro-



Malgré les dénonciations de dérapages de salariés, l'ouverture d'enquêtes tarde à l'EMS genevois La Méridienne.

priété de l'EMS et son remplaçant s'est refusé à rencontrer les syndicats. Unia et le Sit réitèrent cette demande de rencontre. Les syndicats veulent aussi obtenir la transparence sur le

mandat de l'enquête interne et la garantie de l'anonymat du personnel appelé à témoigner. Ils exigent la réintégration de quatre salariés licenciés pour avoir tenté de dénoncer les dys-

fonctionnements et la protection des lanceurs d'alerte. Ils réclament également à l'Etat l'ouverture d'une enquête externe et la mise en place d'un système de contrôle efficace. ■

«UN PROFOND MÉPRIS ENVERS LE PERSONNEL»

«L'ancien directeur a toujours agi avec un profond mépris envers le personnel», affirme un salarié, qui assure aussi avoir assisté à des «humiliations répétées induisant une mauvaise prise en charge des résidents». «Il pouvait par exemple imposer à un résident de manger dans une minuscule assiette, alors que les autres avaient le droit de de la vaisselle normale.» Les témoignages font état d'une consommation d'alcool durant les heures de travail. «J'ai vu à de multiples reprises l'ex-directeur ivre sur son lieu de travail, titubant entre les résidents, avec des difficultés à s'exprimer», se remémore une ancienne employée. «La Méridienne est un outil magnifique, le projet est nécessaire et louable, mais il

a été pollué par cette prise en charge des résidents, qui sont les premiers à souffrir de ce management», conclut un ex-collaborateur. Interrogé au mois d'avril par *Le Courrier* et la *Tribune de Genève*, le cadre incriminé a, par la voix de son avocat, «fermement contesté» les reproches qui lui sont faits. Tout juste reconnaît-il, «dans le contexte de son départ à la retraite», sa participation à «deux déjeuners festifs où de l'alcool a été consommé», ce qu'il regrette. Il prétend avoir «toujours eu à cœur de respecter les droits des résidents» et qu'à «aucun moment, la marge d'appréciation réservée aux équipes de prise en charge n'a été dépassée». ■

POING LEVÉ

LE CLIMAT POLITIQUE SE DÉTRAQUE

Par Jérôme Béguin

Jérémy a enfin été libéré jeudi dernier. Soupçonné par la justice d'avoir bouté le feu à deux engins de chantier dans une gravière genevoise du groupe Lafarge Holcim en janvier 2022, ce militant pour le climat de 23 ans était détenu depuis près de trois mois. Quelques jours auparavant, 200 personnes avaient manifesté pour dénoncer une arrestation politique. Incarcéré dans la prison vétuste et surpeuplée de Champ-Dollon, le jeune homme n'a eu le droit qu'à une heure de parler par semaine pour voir sa famille et ses amis. Malgré la contestation des faits et le manque de preuves, cette longue détention était justifiée au nom du risque de collusion. Elle paraît néanmoins disproportionnée au regard du délit, peu compatible avec l'Etat de droit et inacceptable dans une démocratie qui se veut libérale. Elle semble être la marque d'un raidissement de la bourgeoisie et des autorités face au mouvement pour le climat.

Alors que les effets catastrophiques de la crise climatique et écologique se font sentir aux quatre coins du monde, les militants qui, au travers d'actions symboliques et de désobéissance civile, manifestent leurs inquiétudes, contestent les politiques choisies et proposent des alternatives font de plus en plus l'objet d'une répression implacable. C'est particulièrement vrai en France. Rappelons que le 25 mars dernier, la manifestation contre la construction d'une retenue d'eau à Sainte-Soline s'était soldée par 200 blessés chez les manifestants, dont 40 grièvement touchés par des éclats de grenades de désencerclement et des tirs de balles dites de défense. Et une procédure de dissolution pour l'association Les Soulèvements de la Terre. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, avait qualifié les militants anti-bassines d'«écoterroristes» – comme si on pouvait mettre dans le même sac les tueurs du Bataclan et les défenseurs de la terre et de l'eau. Dans cette logique, celui qui fait passer l'extrême droite pour des mous du genou a confié à l'unité antiterroriste de la police le soin d'arrêter la semaine dernière une quinzaine de personnes dans la région de Marseille. Ces activistes s'étaient introduits en décembre 2022 dans la cimenterie Lafarge Holcim de Bouc-Bel-Air pour la «désarmer». Ils doivent certes rendre des comptes à la justice, mais nous ne devons pas accepter qu'ils soient considérés à l'égal de terroristes.

L'escalade de la répression, même si elle est moins prononcée que dans l'Hexagone, est en cours dans d'autres pays, comme en Allemagne, où les militants de Letzte Generation («Dernière génération»), connus pour leurs actions de blocage, sont dans le viseur du chancelier, qui les a traités de «détraqueurs» – c'est plutôt le climat qui se détraque. S'appuyant sur des expertises scientifiques, tous ces lanceurs d'alerte nous rappellent ce que nous cherchons sans cesse à oublier: face à la crise environnementale, les engagements des Etats sont largement insuffisants et, en plus, ils ne sont pas tenus. Faute d'arguments à opposer, il s'agit donc de tuer le messager et d'éviter que ces mouvements ne fassent tâche d'huile. On peut voir les choses sous un autre angle: il y a encore des jeunes – et des moins jeunes – qui veulent changer le monde et nous pouvons nous en réjouir. Il n'y aurait rien de pire pour l'avenir qu'une jeunesse qui aurait perdu tout espoir. ■

Une absurdité sociale et écologique

Unia Genève réagit à l'importation massive de préfabriqués depuis l'Espagne et l'Italie pour un chantier du PAV pourtant prétendu exemplaire sur le plan environnemental

Manon Todesco

Début juin, nos confrères de la *Tribune de Genève* révélaient que des milliers de modules de salles de bains et de toilettes préfabriqués allaient être importés d'Espagne et d'Italie par camions pour les logements du «Quai Vernets». Ce futur lotissement, qui sera le premier chantier du PAV (projet de transformation de grande envergure du quartier Praille Acacias Vernets) et dont la moitié des maîtres d'ouvrage sont des entités publiques, se veut être exemplaire en matière d'écologie, de qualité et d'économie circulaire... Notamment basé à 100% sur les énergies renouvelables, Quai Vernets a déjà obtenu le label «Site 2000 watts» avant même sa construction. Une aberration, selon Unia Genève, qui s'est fendu d'un communiqué de presse quelques jours plus tard. «Le syndicat ne peut rester passif face aux

conditions de travail des ouvriers et aux répercussions sur l'emploi à Genève de cette pratique. Les arguments avancés par l'entreprise qui pilote le chantier ne tiennent pas la route: les courts délais, la diminution des déchets et la réduction des coûts. Cela fait maintenant plus de dix ans que les discussions autour du quartier du PAV ont démarré. Largement assez pour ne pas se retrouver coincés aujourd'hui par des délais. Quant à la diminution des déchets, cela est cocasse pour un chantier qui se veut écologique. Depuis des années, les techniques ont changé et, en Suisse, l'obligation de recycler les déchets est obligatoire. Qu'en est-il en Espagne ou en Italie?» Les associations patronales, elles, dénoncent dans les colonnes de la *Tribune de Genève* une concurrence déloyale et regrettent que les maîtres d'ouvrage n'aient pas recouru à des entreprises locales.

MIEUX CONTRÔLER

Pour Unia, le seul objectif de cette manœuvre est la réduction des coûts de la main-d'œuvre pour maximiser les profits. «Les autorités vont-elles continuer à soutenir cette absurdité qui va à l'encontre de notre économie, de l'emploi et de l'environnement à l'heure de l'urgence climatique?» questionne Unia. Le syndicat a adressé des courriers au Département du territoire ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage en vue d'obtenir des explications quant à ces choix. Ces courriers sont restés, pour l'heure, sans réponse. «Pour Unia, il est nécessaire et urgent de créer une commission tripartite pour le suivi de l'intégralité du chantier du PAV, lit-on dans le communiqué de presse. Car aujourd'hui, ce sont des toilettes d'Espagne et d'Italie qui seront installées, et demain, aurons-nous des cuisines venant de Chine?» ■

LA PAROLE À DES PERSONNES ENGAGÉES

Quatre femmes de différentes générations et un homme s'expriment sur les raisons qui les motivent à participer au 14 juin et écrivent leur message prioritaire

FAVORABLE À UNE POLITIQUE DES QUOTAS



THÉRY PORCHET

LÉA PACOZI, ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, 23 ANS.

Léa Pacozi termine un master en administration publique à l'Université de Lausanne. Le 14 juin, elle se joindra à la manifestation. Une première pour la jeune femme qui a plutôt l'habitude de s'engager dans l'arène politique que dans la rue, remplissant la fonction de conseillère communale socialiste à Epalinges et de coprésidente de la section du PS dans cette même commune. «La raison de ma participation? C'est important de rendre visible ce combat pour que le thème soit mis à l'agenda des politiques, que le message soit repris.» D'un point de vue plus personnel, elle ajoute: «Quand on est jeune et de surcroît une femme, oser s'exprimer est plus difficile. On se sent rarement légitimée à le faire. Et notre opinion n'est souvent pas prise en compte.» Quant aux exigences féministes prioritaires, elle les trouve toutes importantes. «L'ensemble des revendications exprimées me parle. Mais la première, pour moi, reste d'être prise au sérieux et considérée dans la sphère politique où être une femme complique la donne.» L'universitaire estime par ailleurs que les problématiques rencontrées par les femmes ne sont pas entendues et comprises, d'où la nécessité de faire grève.

«Les femmes représentent la moitié de la population. L'égalité devrait aller de soi. Il serait vraiment temps qu'on les écoute. Nous devons taper du poing dans ce sens», martèle Léa Pacozi, mentionnant plusieurs raisons d'être en colère. Comme le fait que les travailleuses devront trimer un an de plus, alors qu'elles remplissent toujours l'essentiel des tâches éducatives et domestiques et des soins aux proches dépendants. «On nous demande de participer à l'effort collectif pour renflouer les caisses de l'AVS, mais rien ne change de l'autre côté.» L'universitaire dénonce aussi pêle-mêle la problématique du harcèlement avec des hommes qui ne comprennent toujours pas quand ils dépassent les bornes, qui continuent trop souvent encore à faire des commentaires sur l'aspect physique des femmes. Elle mentionne également la difficulté pour les actives d'évoluer vers des postes de cadre. «La maternité potentielle va fermer des portes», affirme Léa Pacozi, favorable par ailleurs à l'introduction de quotas en politique ou dans des organes de direction. «Une bonne idée dans un premier temps, juste pour que les fillettes puissent aussi se projeter dans d'autres fonctions, échapper aux rôles genrés qui les influencent toujours beaucoup. Une étape dans l'attente d'une normalisation.» Questionnée sur la signification d'être une femme aujourd'hui, Léa Pacozi note qu'elle bénéficie d'un grand champ des possibles, mais qu'elle doit travailler davantage pour les atteindre. «Un paradoxe. J'espère que, quand je souhaiterai fonder une famille, la situation se sera améliorée.» ■

Sonya Mermoud

POUR UNE LANGUE RESPECTUEUSE



OLIVIER VOIGELER/ANS

MARTINE GAGNEBIN, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION VAUDOISE POUR LES DROITS DES FEMMES, 78 ANS.

«Il faut arrêter de penser que je suis LA grande féministe de toujours!» Elle rit, la présidente de l'Association vaudoise pour les droits des femmes (ADF). «C'est en 1995, à l'âge de 49 ans seulement, que j'ai ouvert les yeux!» Martine Gagnebin n'a pas la mémoire des dates, mais cette année-là est restée gravée, car elle a changé sa vie. «J'étais la présidente du Centre de liaison des associations féminines vaudoises et c'est en côtoyant la permanence du Bureau Information Femmes (nos bureaux étaient communs) que j'ai pris conscience des inégalités.» Des lors, depuis presque trente ans, elle n'a cessé de lutter contre les discriminations faites aux femmes. Une autre date importante pour elle: le 1^{er} février 1959. Vaud devenait alors le premier canton à accorder le droit de vote cantonal et communal aux femmes, bien avant le pays (1971). «Les militantes de l'époque ont été d'un courage impressionnant. Du droit de vote découle le congé maternité, le droit du divorce, le mariage pour tous...» Si Martine Gagnebin souligne ces avancées importantes, elle soupire, profondément attristée: «Après 100 ans de lutttes féministes, ce n'est pas possible qu'on en soit encore là!» Elle évoque pêle-mêle le droit à l'avortement toujours menacé; les féminicides; les dettes fiscales qui retombent encore souvent sur les femmes des cantons de Vaud et d'Appenzel, dernières régions à appliquer la solidarité entre ex-époux; ou encore la manière de considérer que toutes les femmes sont des mères potentielles. «Pourquoi parle-t-on toujours de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale – qui présuppose des enfants – plutôt que de vie privée?» questionne celle qui a mis au monde deux filles et un garçon.

Dans ses luttes prioritaires, Martine Gagnebin mentionne le langage épicienne comme facteur de changements. «Je milite pour une langue plus respectueuse. Les mots sont porteurs de sens. Dire: "Bonjour à toutes et à tous", c'est donner une place aux femmes! C'est sûr que cela complexifie, et c'est tant mieux!» Elle se réjouit aussi que, peu à peu, des noms de rues ou de places rendent hommage aux femmes.

Face aux commentaires acerbes et insultants d'anti-féministes, notamment dans les commentaires liés à des articles de presse, elle garde son calme: «Le patriarcat tremble sur ses bases. On va vers un monde autre. Je peux comprendre que cela puisse faire peur à certains. Ce n'est pas facile. Mais le patriarcat a fait tellement de mal...» Depuis l'organisation de la grève en 2019, elle ne cache pas son admiration pour les collectifs de la grève féministe: «C'est extraordinaire de voir tant de jeunes militantes si pleines d'entrain et si bien organisées. Elles m'épatent aussi par leur prévenance, notamment vis-à-vis des plus vieilles, et par leur bienveillance.» ■

Aline Andrey

«JE SUIS UNE FEMME DU MONDE»



OLIVIER VOIGELER/ANS

LOBALI MPASE, ASSISTANTE MÉDICALE, 57 ANS.

«Ce 14 juin, je ferai du bruit en tapant sur un tambour, en tant que femme, sans couleur, sans nationalité; une femme du monde qui ne veut plus vivre dans le système patriarcal à l'origine de l'instabilité de l'humanité!» explique Lobali Mpase, déterminée, quelques jours avant la manifestation. En 2019, elle avait pris le micro pour la première fois et avait su faire passer son émotion. «Je me suis sentie bien, libre de m'exprimer dans un pays qui me le permet. Au Congo, cela aurait été impossible.» Révoltée, Lobali Mpase pense à ses sœurs africaines, violentées, tuées dans des guerres larvées. «La grève féministe m'a permis de dénoncer ce qui se passe au Congo, mon pays. Je suis en colère contre ces présidents africains qui font souffrir les femmes et la jeunesse.»

Son histoire migratoire est celle d'une jeune fille aisée, issue d'une famille politisée, qui est venue étudier à l'âge de 12 ans dans un pensionnat suisse. Quand son passeport diplomatique lui a été retiré, bien des années plus tard, elle a connu pour la première fois les humiliations à la douane. Cela malgré son permis C. Assistante médicale, elle a subi le racisme et des agressions sexuelles au sein même de son cabinet. «J'ai été pelotée par un haut responsable d'une multinationale, alors que je lui faisais une piqûre; ou un homme a baissé son pantalon devant moi, tout excité. A chaque fois, j'ai crié assez fort pour que le médecin puisse intervenir. Ce n'était pas lié à ma personne, mais à l'image de la femme africaine vue comme à disposition.» Elle a vécu aussi, en tant que mère de trois enfants, des situations difficiles. «Il est essentiel de former les profs pour que l'école devienne plus inclusive et dans une approche intersectionnelle.»

Lobali Mpase a radié ses prénoms chrétiens et coloniaux: Marie et Honorine. Par contre, cela lui arrive d'utiliser son troisième prénom, celui de son père: Albert. «Selon mon humeur, dans les réunions de la grève féministe, surtout quand je veux râler, il me permet de faire ressortir mon côté masculin.» Au sein des collectifs, il y a quatre ans, elle a eu besoin de reconnaissance, car elle était l'une des rares «blacks». «J'avais besoin de revendiquer le terme Noire – je n'utilise pas le mot racisé, qui est très universitaire... – et d'être mieux accueillie.» Depuis, elle a fait son chemin, également en politique, et se sent reconnue en tant que femme noire féministe. En ce sens, elle est la digne héritière de sa grand-mère qui avait barré, dans la bible, la phrase: «Femmes soyez soumises.» «Elle m'a souvent répété que la femme n'est pas un objet. Muasi azali eloko te, en lingala, souligne Lobali Mpase, la craie à la main. Les mots ne suffisent plus, on a besoin d'actions, de chiffres! Je me bats pour que mes enfants ne vivent pas ce que j'ai vécu. Mais je sais que l'égalité ne sera pas obtenue de mon vivant.» ■

Aline Andrey

UN 14 JUIN DE TRANSMISSION



THÉRY PORCHET

CLAIRE ANSERMET, INTERVENANTE SOCIALE, 38 ANS.

Membre de la chorale anarchiste de Lausanne, Claire Ansermet participera en chansons à l'ouverture de la Grève féministe le 13 juin au soir. Et le jour J, ce sera pour elle un 14 juin de transmission, comme elle dit. «Je travaille pour l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation (Astrée), et comme on ne peut pas faire grève au sens strict du terme, nous irons à la manifestation avec les femmes que l'on accompagne (souvent des victimes de prostitution contrainte, *ndlr*). Nous aurons organisé un atelier pancartes la veille.» Une autre posture qui lui plaît aussi: «Je n'y vais pas seulement pour moi, mais pour transmettre des valeurs à d'autres femmes qui n'y seraient pas allées seules.» Son histoire avec le 14 juin a commencé en 2019, dont elle garde un souvenir beau et ému. «J'étais enceinte de trois mois. C'était un moment festif, généré et lors duquel j'ai beaucoup pleuré d'émotions. Et en même temps, il faisait chaud, je n'étais pas bien et fatiguée (rire). Je me rappelle avoir été tiraillée entre l'euphorie de ce moment historique et l'envie de rentrer chez moi.» Depuis, elle a participé à tous les 14 juin suivants.

Si elle se réjouit du prochain, le cœur de Claire Ansermet n'est pas vraiment à la fête. «Je peine à être dans la joie et les paillettes, je ressens plus de la colère et de la tristesse.» La jeune maman se dit très touchée par les deux féminicides dans le canton de Vaud fin mai. Et révoltée par l'inaction politique sur la question des droits des femmes en général. «J'ai un sentiment d'échec amer. Il faut que les choses avancent, il faut légiférer, mettre en place des mesures concrètes et contraignantes. En somme, montrer plus de volonté.» Ce sentiment d'impatience, elle le ressent aussi chez les femmes qui l'entourent. «Les revendications sont les mêmes qu'il y a quatre ans, mais il me semble que la colère est plus vive et se radicalise: on n'a clairement plus envie de rigoler maintenant, ça suffit, c'est plus possible!»

Une rage aussi, alimentée par la réalité qu'elle côtoie sur le terrain depuis un an chez Astrée. «J'ai pris conscience d'à quel point les hommes tirent profit du corps des femmes, et ce depuis la nuit des temps, sans oublier ce rapport de domination et la violence systémique qui en découle, tant sur le parcours migratoire partout dans le monde que dans la prostitution contrainte ici à Lausanne.» Enfin, la transmission passe aussi par son fils, de 3 ans et demi, qu'elle essaie d'éduquer loin des stéréotypes de genre. «Nous avons construit un couple égalitaire et avons eu le luxe d'accueillir notre fils en pleine pandémie. Mon conjoint a été présent à la maison pendant les six premiers mois de sa vie, et je pense que c'est comme ça qu'on a réussi à prendre une place égale auprès de notre fils. Même si, il faut le dire, la charge mentale est énorme pour les mères, y compris au sein des couples déconstruits...» ■

Manon Todesco

ENCORE DES RÉFLEXES À BRISER...



THÉRY PORCHET

GUSTAVE DEGHILLAGE, ENSEIGNANT ET PHOTOGRAPHE, 57 ANS.

«Je suis allergique à toutes formes d'inégalités et d'injustices, de discriminations en termes de salaire, de regards masculins sexistes.» Gustave Deghillage a pris congé pour participer au 14 juin qu'il documentera en photos. Avant d'accepter cette interview, il s'assurera que le journal a surtout donné la parole aux femmes. «Leur cause me tient à cœur. J'ai commencé à m'intéresser photographiquement parlant aux mouvements féministes dès 2016.» Sa sensibilité à la question possède des racines plus profondes. «J'en ai pris conscience avec mon épouse, ma compagne depuis 32 ans. Notamment par rapport aux attitudes machos. C'est elle qui m'a ouvert les yeux, expliqué le ressenti des femmes à ce sujet, le malaise que peuvent générer de tels comportements.» Gustave Deghillage estime qu'il lui reste, à lui aussi, encore des réflexes à briser. «C'est un processus. L'éducation dans tous les cas joue un rôle clé pour générer des changements, notamment en matière d'égalité salariale.» L'enseignant note ainsi que les femmes auront tendance à se montrer reconnaissantes d'être embauchées même à des rémunérations basses, alors que les hommes refuseront de travailler pour de tels montants. «Les revendications des féministes sont clairement légitimes. Des modifications s'opèrent, mais les mentalités évoluent lentement», ajoute le quinquagénaire, estimant prioritaires les exigences liées à l'égalité salariale et à la lutte contre le harcèlement sexuel. «Une femme est fondamentalement mon égale. Mais ce n'est pas entré dans les mœurs de tous. De là découle toutes les injustices et leurs incidences sur les salaires, les retraites, etc. La discrimination économique avec des carrières hachées en raison de l'éducation des enfants assumée le plus souvent par les mères repose sur un problème structurel important. Il faut repenser, au niveau politique, le système de partage des revenus.»

Questionné sur un modèle de femme inspirant, Gustave Deghillage cite la sienne, anthropologue, ou encore Marie Curie: «On lui avait demandé ce que ça lui faisait d'être l'épouse d'un Prix Nobel. Elle a répondu qu'elle ne savait pas, qu'il fallait demander à son mari, sourit-il. Sa place en tant qu'homme face à certains mouvements féministes plus radicaux ne lui pose pas de problème. «Tout est affaire de respect. Il y a eu beaucoup de brimades. C'est un juste retour de balancer. Mais le temps devrait amener un certain équilibre.» Sa vision du futur? «Nous formons tous une famille humaine, chaque personne, avec ses valeurs, ses spécificités. Mais il manque encore de la compassion au sens profond du terme. L'avenir devrait permettre de supprimer les distinctions de genres, de nous conduire à tous tirer à la même corde. Nous sommes sur la bonne voie, mais il y a encore du boulot. Et je comprends que ce soit toujours difficile.» ■

Sonya Mermoud

«NON, C'EST NON!»

La réforme du droit pénal en matière sexuelle est close. Désormais, l'état de sidération est pris en compte dans la définition du viol

Aline Andrey

«C'est une victoire pour les droits humains en Suisse et pour toutes les personnes et les organisations qui s'engagent depuis longtemps dans ce sens!» Cyrielle Huguenot, responsable Droits des femmes à Amnesty International Suisse, se réjouit de la redéfinition du viol dans le cadre de la réforme du droit pénal sexuel. «Cette réforme suit l'évolution des mentalités en matière de sexualité: toute pénétration sexuelle commise contre la volonté d'une personne sera

désormais punissable comme viol. Ce n'est plus l'utilisation d'un moyen de contrainte par l'auteur, mais le refus d'une victime qui définira à l'avenir ce qui constitue une violence pénalement répréhensible.»

Jusqu'à présent, le viol était défini de manière extrêmement restrictive: la pénétration vaginale non consentie, avec des preuves de résistance (excluant ainsi l'état de sidération), d'une femme par un homme. Désormais, toute pénétration (orale, vaginale ou anale) non consentie sur une personne, quel que soit son sexe, sera considérée comme telle.

Les débats ont été longs, le Conseil des Etats tenant à l'expression du refus (un non est un non), alors que le Conseil national à la notion de consentement (un oui est un oui). Finalement, les Chambres ont trouvé un compromis: un non est un non, mais l'état de sidération (soit l'état de choc qui touche de nombreuses victimes) est enfin pris en compte. Notons encore que la *revenge porn*, soit la divulgation de contenu privé à caractère sexuel, sera aussi puni. Tout comme l'atteinte sexuelle par un médecin dans le domaine de la santé. Tout en saluant cette réforme, Amnesty International souligne vouloir continuer à s'engager pour qu'on considère que «les relations sexuelles ne sont consenties que si toutes les personnes concernées expriment clairement leur accord». Pour l'ONG, de surcroît, lutter contre les violences sexuelles ne passe pas seulement par la mise en œuvre rapide de la loi et par un mécanisme de monitoring des effets du nouveau droit pénal: «Le Parlement doit veiller à ce que la formation et la sensibilisation de la police et des autorités de poursuite pénale soient améliorées et l'aide aux victimes renforcée.» La notion de consentement doit être au centre de l'éducation sexuelle, des statistiques publiques détaillées sur la violence sexualisée doivent être recueillies et des campagnes d'information et de prévention efficaces menées. ■



OLIVIER VOIGELER/ANS

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

23%

CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME, 23% DES FEMMES AVEC ENFANT(S) OCCUPENT UNE POSITION DE CADRE CONTRE 47% D'HOMMES DANS LA MÊME SITUATION. SOURCE: OFS

48%

LA PART INEXPLIQUÉE DE L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EST DE 48%, SOIT 717 FRANCS. SOURCE: ENQUÊTE SUISSE SUR LA STRUCTURE DES SALAIRES (SSO)

60%

EN 2020, 9,8 MILLIARDS D'HEURES DE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ONT ÉTÉ EFFECTUÉES, CONTRE 7,6 MILLIARDS D'HEURES DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ. LES FEMMES ONT ACCOMPLI 60% DU VOLUME DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET LES HOMMES 61% DU VOLUME DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ. SOURCE: OFS

71%

DES EMPLOIS DANS LES HÔPITAUX SONT OCCUPÉS PAR DES FEMMES. CELLES-CI REPRÉSENTENT 83% DU PERSONNEL SOIGNANT, MAIS ATTEIGNENT TOUT JUSTE LA PARITÉ PARMIS LES MÉDECINS (49,8%). SOURCE: OFS

42%

DES FEMMES ACTIVES OCCUPÉES ONT UN EMPLOI À PLEIN TEMPS CONTRE 81% DES HOMMES. SOURCE: OFS

20

DES 23 PERSONNES DÉCÉDÉES EN SUISSE EN 2021 DANS LE CADRE DE VIOLENCES DOMESTIQUES SONT DES FEMMES. SOURCE: OFS

26%

DE FEMMES SIÈGENT AU CONSEIL DES ÉTATS. SOURCE: OFS

52%

EN MOYENNE, LES MÈRES ACCOMPLISSENT 52 HEURES DE TRAVAIL DOMESTIQUE ET FAMILIAL PAR SEMAINE CONTRE 32 HEURES POUR LES PÈRES. SOURCE: OFS

70%

DES VICTIMES DE VIOLENCES DOMESTIQUES SONT DES FEMMES, CONTRE 30% D'HOMMES. SOURCE: OFS

Infos sur le programme du jour: grevefeministe.ch/14-juin-2023 ou unia.ch/fr/campagnes/grève-des-femmes-2023

DES EMPLOIS UTILES POUR TOUS

Le comité genevois d'initiative «1000 emplois» a organisé une flashmob pour répondre aux attaques méprisantes de la droite patronale

Manon Todesco

Le 6 juin dernier, une action a eu lieu devant l'Office cantonal de l'emploi à Genève en réponse aux opposants à l'initiative syndicale «1000 emplois». Pour rappel, cette dernière, qui sera soumise au peuple le 18 juin, demande que les collectivités publiques créent chaque année 1000 postes dans le social, la santé et la transition écologique quand le taux de chômage atteint les 5%.

Le comité d'initiative a disposé des bouteilles recyclées pour symboliser les emplois qui pourraient être créés si son projet est accepté. Il s'agit de postes dans les domaines de la santé, de la prise en charge des personnes à besoins spécifiques (petite enfance, aînés, handicap), de la formation, de la cohésion sociale, mais aussi des transports, de la transition énergétique, du

recyclage et de l'organisation des circuits courts, de la production et de la consommation alimentaire, de la protection des eaux et de la biodiversité; «loin d'être improductifs comme le prétend avec mépris un député PLR, peut-on lire dans le communiqué de presse de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), ces emplois, pour tous les niveaux de qualifications, y compris les moins élevés, répondent à de réels besoins de la population».

Lors de cette flashmob, le président de la CGAS, Davide De Filippo, a dénoncé la «manipulation des chiffres» par la droite: «Elle agite le chiffre de 6 milliards de francs sur 10 ans, mais ce calcul repose sur une base erronée: un taux de chômage de 5% durant 10 ans. Or, c'est non seulement déjà faux aujourd'hui, puisque Genève est à 3,7%, mais cela ne tient pas compte non plus de l'effet dynamique de l'ini-

tiative, puisqu'elle va justement réduire le chômage.»

Et le Vert Omar Azzabi d'ajouter: «Plus on attend, plus la facture de la transition sera salée. Il est temps que les collectivités publiques prennent leurs responsabilités, notamment dans la mise en œuvre du crédit d'investissement d'un milliard voté par le Grand Conseil pour la rénovation thermique des bâtiments.»

Les syndicats, la gauche, l'Association de défense des chômeurs, la Grève pour le climat Genève et le Collectif genevois de la Grève féministe appellent évidemment à voter pour l'initiative «1000 emplois», «pour libérer les travailleuses et les travailleurs du chantage à l'emploi permanent dans lequel les enferment le patronat et leurs relais politiques». ■



Le comité d'initiative a disposé des bouteilles recyclées pour symboliser les emplois qui pourraient être créés si son projet est accepté.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les 2^e mardis du mois, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 10h à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

GRUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉS

Séance

Faisant suite à notre réunion du 12 mai, nous vous invitons à notre prochaine séance qui aura lieu **jeudi 29 juin de 14h30 à 16h**, suivi d'un quatre-heures, au secrétariat Unia Neuchâtel, salle du 1^{er} étage. Ordre du jour (propositions): **1.** Salutations et accueil. **2.** Notes de décisions du 12 mai (Henri), remarques et approbation. **3.** Activités: **3.1** Retour sur la course annuelle (Andrée), **3.2** Retour sur le 14 juin. **3.3** Meeting avec Vasco (Henri). **3.4** Lundi 25 septembre (John). **3.5** Prochaines activités. **4.** Informations: initiative cantonale (assurance maladie et subsides), initiative populaire concernant la protection des locataires, appel au Parlement. **5.** Divers: pouvoir d'achat et retraités. La séance sera volontairement allégée aux portes des vacances. *John Amos, président*

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Bâches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; mardi, jeudi et vendredi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

GRUPE DES RETRAITÉS

Tournoi de pétanque

Le traditionnel tournoi de pétanque aura lieu le **30 juin à 13h30 à Delémont**, sous le pont de la RDU. Inscriptions auprès de Denis Berger: 032 422 79 42 ou Romain Cuttat: 032 421 10 56.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

VOUS AVEZ DES DROITS@

J'ai arrêté de travailler lorsque je me suis mariée. J'ai récemment divorcé et ma situation financière est compliquée. Je souhaiterais m'inscrire au chômage, mais je ne sais pas si c'est possible, car cela fait plusieurs années que je n'ai pas travaillé.

Si vous avez divorcé il y a moins d'une année, et que vous n'avez pas travaillé pendant au minimum douze mois durant les deux années qui précèdent votre inscription au chômage, vous avez le droit de bénéficier du chômage. La loi permet aux personnes qui ne prévoyaient pas de travailler mais qui ont été contraintes de le faire par nécessité économique en raison de leur nouvelle situation familiale de demander des indemnités de l'assurance chômage.

J'ai rendez-vous avec ma conseillère ORP demain et mon enfant vient d'attraper la grippe. Il ne pourra pas aller à l'école et je devrai rester à la maison pour m'en occuper. Est-ce que je risque d'être sanctionnée par le chômage?

Dans ce cas, il faut impérativement avertir votre conseillère ORP dès que possible de votre absence au rendez-vous prévu. En cas d'événement familial particulier tel qu'un mariage, partenariat enregistré, décès d'un membre de la famille, nécessité de soigner son enfant malade ou un parent proche, vous pouvez être libérée de votre obligation d'aptitude au placement pendant trois jours au plus.

Je suis père célibataire, j'ai la garde de mes enfants âgés de 6 et 8 ans et suis inscrit au chômage, car je recherche un emploi à 100%. Par le passé, j'ai travaillé comme ouvrier dans différentes usines. J'ai fait une postulation spontanée dans une usine proche de mon domicile et j'ai été contacté par le responsable des ressources humaines qui me propose un poste. Malheureusement, il s'agit d'un poste avec des horaires de nuit

et je ne peux pas laisser mes enfants seuls à la maison pendant que je travaille. Puis-je refuser cet emploi sans risque d'être sanctionné par le chômage?

Lorsque vous êtes au chômage, vous êtes dans l'obligation d'accepter tout travail convenable qui vous est proposé. Un travail n'est pas convenable s'il ne convient pas à la situation personnelle de l'assuré. En l'occurrence, vous avez le droit de refuser cet emploi, car on ne peut pas exiger de vous de trouver une solution de garde pour vos enfants durant la nuit. Par contre, si vous refusez un emploi par nécessité économique en raison de leur nouvelle situation familiale de demander des indemnités de l'assurance chômage.

Je suis actuellement inscrit au chômage et ma femme va accoucher prochainement. Aurai-je le droit à un congé paternité?

Oui. Vous aurez le droit à un congé paternité de dix jours ouvrables à prendre dans les six mois qui suivront la naissance de votre enfant. Le congé paternité peut être pris par bloc ou sous forme de jours isolés. Durant votre congé paternité, vous ne devez pas vous rendre à un rendez-vous avec l'ORP, participer à une mesure ou faire des recherches d'emploi. Le congé paternité devrait être demandé à l'ORP 14 jours à l'avance ou, si vous souhaitez prendre votre congé dès la naissance de votre enfant, il faut indiquer à l'ORP la date d'accouchement prévue, puis informer votre conseiller de la naissance de votre enfant dans les 3 jours qui suivent l'accouchement. ■

Marie Maillefer, juriste, Unia Vaud

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

COURRIER

L'AVEUGLEMENT FACE À LA CRISE CLIMATIQUE DOIT CESSER!

C'est une réaction aux sceptiques du réchauffement climatique.

Ces derniers temps, on assiste à des réactions délirantes au sujet de la crise climatique que nous vivons.

Dans la propagande distribuée par les opposants, on nous raconte que le réchauffement climatique n'est pas aussi grave que les informations relayées par les médias. Qui, selon eux, sont trop alarmistes sur le sujet.

Dans leurs messages, les sceptiques du climat font état de coûts démesurés. Ce qu'ils omettent de nous dire c'est que, si l'on attend, cela va coûter encore plus cher!

Vraiment, on peut constater que les détracteurs de la crise climatique ne tiennent pas compte des expertises scientifiques sérieuses de grandes organisations internationales, telles le GIEC.

Véhiculer des informations avec des chiffres difficilement vérifiables c'est considérer les citoyens de ce pays comme des ignares! Les autorités de notre pays ont bien compris les enjeux de la crise climatique et savent qu'il faut agir sans délai. Il est important de savoir que, à chaque canicule due au réchauffement climatique, beaucoup de personnes âgées sont en souffrance, voire décèdent. La même chose se passe lorsque des tempêtes s'abattent sur le pays en raison de la crise climatique. Il est aussi fait état de pertes économiques considérables. En plus, il y a des voies de communication inondées avec les conséquences que cela induit. Plus grave encore, la perte de biodiversité catastrophique. Mais énumérer la liste complète engendrée par ce problème majeur serait trop long.

C'est pour cela qu'il faudra faire bon accueil au vote sur le climat le 18 juin 2023. Parce qu'il est urgent de mettre fin à l'aveuglement sur le réchauffement climatique que nous vivons tous. ■

Thierry Cortat, membre d'Unia Transjurane

«L'AIDE SOCIALE EST UN DROIT»

L'Alliance «La pauvreté n'est pas un crime» a déposé une pétition en soutien à son initiative du même nom. Le but? Garantir aux étrangers l'accès à l'aide sociale sans qu'ils risquent d'être expulsés

Manon Todesco

A l'heure où nous mettons sous presse, lundi, le Conseil des Etats devait se prononcer définitivement sur l'initiative parlementaire «La pauvreté n'est pas un crime», de la socialiste Samira Marti. Un texte qui souhaite corriger la loi pour garantir aux étrangers qu'après dix ans de séjour régulier en Suisse, le recours à l'aide sociale ne pourra pas avoir de conséquences sur leur droit de séjour. Sur le papier, l'aide sociale est légalement accessible à tous en Suisse, mais dans les faits, les personnes sans passeport suisse qui y font appel risquent l'expulsion de notre pays. Par conséquent, nombre d'entre elles n'osent pas recourir aux aides de peur d'être renvoyées, et plongent dans la précarité. Afin d'appuyer son initiative, l'Alliance «La pauvreté n'est pas un crime», dont Unia est partie prenante, a lancé une pétition du même nom. Forte de 16 914 signatures, elle a été remise le 8 juin aux Chambres fédérales.

ABSURDITÉ DU SYSTÈME

«Dans un pays riche comme la Suisse, le thème de la pauvreté peut sembler lointain, a exposé la conseillère nationale Samira Marti en ouverture de la conférence de presse. Pourtant, selon l'OFS, ce sont environ 745 000 personnes, dont plus de 130 000 enfants, qui sont touchées par la pauvreté.» Pour son confrère Benjamin Roduit, conseiller national centriste et pré-

sident d'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale), l'obligation d'intégration culturelle conditionnée par la loi met les personnes étrangères dans une situation kafkaïenne: «Soit on fait valoir son droit à être financièrement soutenu et on prend le risque de devoir quitter la Suisse, soit on vit dans la pauvreté pour préserver son permis de séjour ou d'établissement. En faisant dépendre le droit de séjour en Suisse d'un non-recours à l'aide sociale, la Confédération vide en grande partie de sa substance ce droit constitutionnel pour les personnes qui sont pourtant intégrées depuis plus de dix ans, avec le risque de conduire à une paupérisation et à une exclusion une part non négligeable de la population étrangère, résultat bien éloigné de la volonté affichée dans la loi d'encourager son intégration.» Contacté, Hilmi Gashi, responsable de la migration chez Unia, réitère que l'aide sociale est un droit. «On doit pouvoir la demander sans peur de représailles, d'autant que les migrants, eux aussi, contribuent à l'économie suisse de par leur travail et leurs cotisations. En y renonçant, ils s'excluent de la société et de la solidarité sociale.»

LE PILIER DE LA FORMATION

Pour l'Alliance, une politique d'intégration ne peut pas être un succès sans que soit prise en compte la formation. «Toute personne vivant en Suisse, étrangère ou non, a besoin d'une formation professionnelle», estime

Christoph Eymann, ancien conseiller national et président de la CSIAS (Confédération suisse des institutions d'action sociale). «Ce n'est qu'ainsi que le plus grand nombre de personnes possible disposera d'une base per-

mettant d'assurer leur propre existence et celle de la famille.» Et de conclure: «Afin que les enfants et les jeunes de familles issues de l'immigration trouvent eux aussi leur chemin vers un avenir professionnel et une sécurité existen-

tielle, l'aide sociale doit pouvoir continuer à assumer sa fonction de filet inférieur de la sécurité sociale.» ■



L'Alliance «La pauvreté n'est pas un crime», dont Unia est partie prenante, a remis sa pétition le 8 juin aux Chambres fédérales.

En Afrique, les modérateurs des réseaux sociaux créent leur syndicat

La résistance s'organise contre l'exploitation de jeunes travailleurs sans ressources pour modérer des contenus violents et toxiques, destinés notamment au continent africain

Sylviane Herranz

I l y a les petites mains du textile, et maintenant les petites mains des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle. La logique est la même. Exporter et sous-traiter, à des conditions minimales, des travaux pour le compte de grandes entreprises. Dans le premier cas, les grandes chaînes du vêtement, dans le second les géants de la tech, comme Meta, maison mère de Facebook, Instagram et Whatsapp, ou TikTok. En Afrique, ces sociétés confient le contrôle des contenus des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle à d'autres entreprises qui sous-paierent leurs employés et les soumettent à des conditions extrêmes, sans aide et sans soutien psychologiques.

Le quotidien de ces petites mains du numérique est le visionnage de vidéos violentes, de meurtres, de viols, d'abus sexuels et d'autres horreurs dans le but de les éliminer des réseaux. Une tâche effectuée souvent par des jeunes, sortis de la pauvreté en leur faisant miroiter un emploi, sans qu'ils soient au courant du labeur à effectuer. Les dangers pour leur santé mentale sont énormes.

Face à cette exploitation, la résistance s'organise. Le 1^{er} Mai dernier à Nairobi, plus de 150 travailleuses et travailleurs de sous-traitants de Meta, TikTok et ChatGPT, œuvrant dans la capitale kenyane, ont créé le premier Syndicat des modérateurs de contenu d'Afrique. Une tentative de syndicalisation avait avorté en 2019. Cette année-là, un jeune modérateur de la société Sama, sous-traitante de Facebook établie à Nairobi, avait créé le syndicat Alliance avec une centaine de collègues. Ils avaient menacé de faire grève pour négocier des conditions de travail justes. Le mouvement a été brisé par le licenciement du jeune leader, le Sud-Africain Daniel Motaung, qui a dû quitter le Kenya.

CONTENUS EXTRÊMEMENT CHOQUANTS

Comme il l'a expliqué à Radio France en février dernier, le travail de modération sur les réseaux sociaux est «incroyablement» difficile: «La première chose à comprendre est que lorsque vous gérez du contenu en ligne, généré par les utilisateurs, qui n'est absolument pas contrôlé et qui peut venir de n'importe où, vous vous rendez compte que vous avez affaire à des contenus extrêmement choquants. Et parfois, cela se passe en direct! Ces contenus sont si choquants qu'ils peuvent entraîner des symptômes de stress post-traumatique. Par exemple, la première vidéo que j'ai dû modérer était celle d'une décapitation. Vous imaginez! Puis après, il y avait le son à écouter... Et vous vous retrouvez à faire un travail qui potentiellement va vous faire souffrir toute votre vie.»

ACTIONS EN JUSTICE

Atteint aujourd'hui de stress post-traumatique, de dépression et d'anxiété due à son travail et à la négligence de son employeur, Daniel Motaung est toujours actif pour la défense de ses anciens collègues. Il est à l'initiative de plusieurs plaintes déposées contre Meta et Sama à Nairobi. L'une, au printemps 2022, les accusant d'exploitation, d'entrave syndicale et de vol de salaire, l'autre, en décembre 2022, sur les liens entre l'exploitation des producteurs de contenus et les dommages causés dans la vie réelle, notamment lors de la guerre en Ethiopie, explique le Réseau syndical international de solidarité et de luttes dans un communiqué.

Selon ce réseau, les actions en justice ont semé les germes de la création du nouveau syndicat. Mais elles ont aussi été la cause de représailles par Meta et ses sous-traitants qui ont annoncé, en début d'année, le licenciement des quelque 260 modérateurs de Facebook à Nairobi. Licenciement bloqué par la justice après le dépôt

d'une autre plainte de 184 travailleurs estimant qu'il s'agissait d'une mesure d'intimidation et de casse syndicale.

«LES MÉDIAS SOCIAUX N'EXISTENT PAS SANS NOUS»

Présent à la séance de constitution du syndicat le 1^{er} Mai, Daniel Motaung, cité par le Réseau syndical, a dit son enthousiasme: «Nous n'avons jamais été aussi nombreux. Notre cause est juste, notre voie est juste, et nous l'emportons. Je ne pourrais pas être plus fier de la décision prise aujourd'hui d'enregistrer le Syndicat des modérateurs de contenu.» Un organisateur des travailleurs et modérateur de Facebook chez Sama, Kauna Malgwi, a également dit sa satisfaction: «Nous connaissons notre valeur. Les médias sociaux n'existent pas sans nous. En nous rassemblant aujourd'hui, nous ressentons quelque chose de puissant: l'espoir. Sama et Facebook pensaient pouvoir se débarrasser de nous parce que nous nous étions exprimés, mais ils n'ont fait que renforcer notre détermination à nous battre.» Un ancien modérateur de TikTok, James Oyange, a ajouté: «Les gens devraient savoir qu'il n'y a pas que Meta. Dans chaque entreprise de médias sociaux, il y a des travailleurs qui ont été brutalisés et exploités.»

Des modérateurs de l'intelligence artificielle (IA), dont la tâche est par exemple de nourrir les machines et de veiller à ce qu'elles ne travaillent pas avec des contenus violents, étaient au rendez-vous. Richard Mathenge, ancien modérateur de ChatGPT, a salué la création du syndicat. «Pendant trop longtemps, a-t-il souligné, nous, les travailleurs qui alimentent la révolution de l'IA, avons été traités comme des êtres différents et inférieurs. Notre travail est tout aussi important et dangereux. Nous avons franchi une étape historique aujourd'hui. Le chemin est long, mais nous sommes déterminés à nous battre pour que les gens ne soient pas abusés comme nous l'avons été.» ■

POUR L'ÉTAT DE FRIBOURG, LE 14 JUIN N'EST PAS UNE GRÈVE

L'Etat de Fribourg «bafoue le droit de grève», dénonce le Syndicat des services publics (SSP). L'Organe de conciliation et d'arbitrage en matière de conflits collectifs de travail impliquant le personnel de l'Etat (OCA) a en effet refusé d'entrer en matière sur la requête de conciliation du syndicat concernant la grève du 14 juin. L'organe de conciliation avait été saisi à la suite du refus du Conseil d'Etat fribourgeois d'ouvrir des négociations sur les revendications du personnel. L'OCA rejette la requête du SSP en considérant, à l'instar du gouvernement, que la grève féministe ne constitue pas un conflit de travail, condition pour que l'arrêt de travail soit invoqué. Faute d'acte de non-conciliation, le personnel se voit donc privé de faire grève. Votées par le personnel, les revendications syndicales portaient pourtant bien sur les conditions de travail: revalorisation salariale des fonctions de la santé, comptabilisation comme années d'expérience des périodes d'arrêt pour élever des enfants, congé parental d'une année, création d'un observatoire des violences et du harcèlement... Le personnel de l'Etat de Fribourg pourra tout de même prendre un congé non rémunéré ce jour-là pour participer aux mobilisations. Le syndicat ouvre son fonds de grève pour indemniser la perte de salaire.

Cette position des autorités fribourgeoises tranche avec la situation dans les autres cantons romands, où le SSP n'a pas rencontré de problèmes particuliers, rapporte Michela Bovolenta, secrétaire centrale du syndicat. «Dans le canton de Vaud, un acte de non-conciliation a été obtenu par les organisations syndicales, la grève du 14 juin est donc licite.» Au bout du lac, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné a déposé un préavis de grève en bonne et due forme. La Ville de Genève, elle, offre la possibilité aux employées de prendre leur après-midi sans retenue sur salaire. Les crèches municipales sont ainsi fermées à partir de midi afin de permettre au personnel, essentiellement féminin, de participer aux manifestations. En Valais, dans l'Arc jurassien et le canton de Berne, des actions dans les services publics sont prévues sans levée de boucliers des autorités. Au contraire, le Gouvernement jurassien a jugé utile de suspendre les examens. ■ JB

PRÊTRE AU FÉMININ

Adaptation d'un roman, *Magnificat* raconte l'histoire fictive d'une incroyable supercherie. Une enquête quasi policière qui met le doigt sur l'invisibilisation des femmes dans l'Eglise catholique et, plus généralement, dans toute société patriarcale

Textes Nicolas Jacot

Charlotte, chancelière de l'évêché, est appelée en pleine nuit: un prêtre vient de mourir et le médecin en charge d'établir l'acte de décès tient à lui parler. A son arrivée, elle apprend, incrédule et abasourdie, que le curé décédé était en réalité... une femme! Au petit matin, Charlotte en informe les responsables du diocèse. C'est la stupéfaction et la colère: comment une femme a pu exercer sa vocation durant toutes ces années sans éveiller les soupçons? Mais alors que son bras droit est d'avis qu'il faut étouffer l'affaire le plus rapidement possible, l'évêque souhaite en savoir davantage. Qui était cette femme? Comment a-t-elle pu être ordonnée? Avec quelles complicités? S'agit-il bien d'un phé-

nomène isolé? Autant de questions sur lesquelles Charlotte va devoir se pencher en toute discrétion. Et dont les réponses dépasseront l'entendement. D'autant que cette quinquagénaire cache elle aussi un lourd secret... Adapté du roman *Des femmes en noir* d'Anne-Isabelle Lacassagne, *Magnificat* est un récit fictif. Bien que, ainsi que l'analyse la réalisatrice française Virginie Sauveur, «les femmes se sont, au fil des siècles, grimées en homme pour être médecin, avocat, professeur, donc il est fort probable qu'un tel cas se soit présenté dans la réalité.» La cinéaste rappelle également que la prêtrise, pour les femmes en Occident, reste le dernier métier qui leur soit interdit; le pape Jean Paul II ayant même opposé un «non éternel» à cette question en 1994.

DE CURÉ EXEMPLAIRE À TRAITRESSE

Face à un récit construit comme une palpitante enquête policière non dénuée d'humour, c'est avec délectation que l'on découvre progressivement la vérité sur cette histoire de transgression et d'émancipation. En ce tout en étant profondément respectueuse de la réalité de l'Eglise. Car *Magnificat*, on l'aura compris, est avant tout un film sur la place des femmes dans cette institution. Et qui vient non seulement soulever la question de l'ordination des femmes prêtres, mais également, à travers le personnage de Charlotte, rappeler l'importance de la présence de toutes les femmes au sein de l'organisme. «Elles occupent des postes clés, en bas de l'échelle, mais n'ont pas accès au sommet de la hiérarchie», souligne encore Virginie Sauveur. Une

hiérarchie masculine qui d'ailleurs s'indigne et tremble de fureur en découvrant qu'ils ont été bernés. De curé de proximité exemplaire et apprécié, la faussaire devient une traîtresse inéquitable: «Son imposture salit notre Eglise», s'offusque l'un; «Si le scandale éclate et que le Vatican découvre que nos séminaires sont infiltrés par des femmes, ce serait l'Apocalypse», affirme un autre. Et lorsqu'ils tonitruent: «Une femme ne peut pas être prêtre!», Charlotte leur répond, tout simplement: «La preuve que si...» CQFD! ■

Magnificat, de Virginie Sauveur, sortie en Suisse romande le 21 juin.

BILLETS GRATUITS !

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Magnificat* offerts par le distributeur Agora Films.

Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés? Ecrivez-nous en indiquant vos coordonnées à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

Le tirage au sort se fera mardi 20 juin.



FOOTBALL AU FÉMININ

Retraçant le parcours exceptionnel d'une légende du ballon rond, *Marinette* vient mettre à l'honneur les nombreux combats menés par cette joueuse française. Un biopic qui dénonce surtout les inégalités abyssales dans un bastion encore considéré comme exclusivement masculin

Malgré une enfance difficile au début des années 1980, la petite Marinette est irrésistiblement attirée par le football. Alors, quand un entraîneur lui propose de rejoindre l'équipe de garçons de son petit village de l'est de la France, c'est comme un rêve qui se réalise pour la fillette. Totalement à l'aise avec le ballon rond, elle montre immédiatement un instinct et des compétences pour ce sport. Et, malgré quelques quolibets, elle réussit à se faire une place dans son équipe, empreinte de respect et d'admiration. Mais à 16 ans, Marinette est contrainte de se retirer, la fédération n'autorisant pas les équipes mixtes passé cet âge. Pour la jeune femme débute alors une période tourmentée où elle mène de front petits boulots alimentaires et activité sportive dans un club féminin de première division. Mais son talent sera rapidement repéré et lui permettra d'être sélectionnée en équipe de France et, surtout, de rejoindre un grand club américain. Marinette débarque alors aux Etats-Unis pour poursuivre son rêve. S'inspirant de l'autobiographie de Marinette Pichon, *Ne jamais rien lâcher*, la réalisatrice et scénariste Virginie Verrier vient rendre hommage à un véritable monument du football, bien qu'inconnu du grand public. «On vit dans une période où l'on accepte de reconsidérer les figures féminines marquantes à leur juste valeur [...], explique la cinéaste. Marinette Pichon n'a pas eu la reconnaissance qu'elle méritait, mais elle est une légende du sport français.»

INÉGALITÉS STRATOSPHÉRIQUES

Grâce à un scénario au rythme soutenu, alliant narration, anecdotes truculentes et scènes de matchs,



Virginie Verrier propose un long métrage palpitant et d'une véracité bluffante. Cependant, l'histoire de Marinette Pichon va bien au-delà du football. En s'attardant sur son enfance difficile, entre un père brutal et une mère courage, le film dénonce également sans concession les violences faites aux femmes et familiales. La condition des personnes homosexuelles dans le milieu sportif fait également partie des thématiques abordées. Mais au cœur de ce biopic, se trouvent bien évidemment les revendications face à des inégalités stratosphériques, notamment en France, entre joueuses et joueurs. Avec un statut «professionnel» refusé encore aujourd'hui aux footballeuses par leur fédération. Ce statut d'amatrices semi-professionnelles, qui ne tient pas compte de la maternité, ne leur garantit en outre pas un salaire convenable. Obligant nombre d'entre elles à travailler à côté des entraînements. Une injustice dénoncée par Marinette à l'issue d'un match contre l'Angleterre face à la presse: «Comment vous voulez qu'on fasse le poids face à

des joueuses qui sont pros, alors que nous, on n'est même pas payées? On s'entraîne jusqu'à pas d'heure le soir après avoir bossé toute la journée pour gagner notre vie. C'est un manque de considération total de la part de la fédération. Et après, vous attendez des résultats de nous? C'est complètement hypocrite.» Exhortant ainsi les instances à montrer une volonté politique. Mais près de vingt ans plus tard, force est de constater que la situation des joueuses françaises a peu évolué. Si elles ne touchaient, dans les années 1990, que des primes misérables, le salaire moyen actuel d'une footballeuse en ligue 1 s'élève à 1300 euros par mois - contre 67 000 euros pour un homme... Et la visibilité de ce sport conjugué au féminin n'est pas près de changer: la Coupe du monde 2023 féminine aura lieu dans quelques semaines et, à ce jour, aucune chaîne de télévision n'a acquis les droits pour une diffusion en Allemagne, en Italie ou encore en France. Un cercle vicieux... ■

Marinette, de Virginie Verrier, dans les salles en Suisse romande depuis le 7 juin.

PAUVRETÉ AU FÉMININ

Dans *La hija de todas las rabias*, une mère et sa fille tentent de survivre de matériaux récupérés dans une décharge. Un film entre misère et fantaisie au sein d'un Nicaragua aux prises avec une crise sociale

Au bord du lac Xolotlán, dans une baraque en tôles ondulées de fortune, vivent Maria, 11 ans, et sa mère Lilibeth. A proximité, se trouve la plus grande décharge à ciel ouvert du Nicaragua, qui leur permet de récolter des déchets qu'elles revendent au kilo. Vivant dans une pauvreté absolue et en proie à une violence quotidienne, elles entretiennent une relation complice et mettent un point d'honneur à se débrouiller seules. La triste vie de la fillette se voit par ailleurs illuminée par l'élevage de cinq chiots pour le compte d'un malfaît en vue d'une future vente. Mais alors que Maria se met à rêver de pouvoir conserver une de ces petites bêtes, la portée est malencontreusement victime d'une intoxication. Pour éviter les représailles, mère et fille sont obligées de fuir. Parallèlement, un mouvement social des travailleurs des décharges éclate dans la région. Face à la situation, Lilibeth n'a d'autre choix que d'abandonner Maria aux mains d'une connaissance, gestionnaire d'un centre de recyclage. La fillette doit y travailler durement au milieu d'autres enfants. Mais les jours passent, la mère ne revient pas et les émeutes prennent de l'ampleur. Maria décide alors de s'enfuir à la recherche de Lilibeth. Premier long métrage de fiction réalisé et produit au Nicaragua par une ci-

néaste du pays, *La hija de todas las rabias* («La fille de toutes les colères») se présente comme une histoire d'amour et de solidarité entre une mère et sa fille. Une relation complexe, ainsi que l'explique la réalisatrice, Laura Baumeister: «Comment un enfant peut-il vivre sans sa mère? Comment une mère peut-elle le préparer à quelque chose d'aussi douloureux que sa propre disparition? La fragilité de ce lien m'intéresse beaucoup.»

MARCHER LA TÊTE HAUTE

Le choix du lieu de tournage n'est par ailleurs pas anodin: «Un lieu très contrasté, selon les termes de la cinéaste, avec d'une part des tonnes de déchets, d'autre part les beaux paysages de la côte du grand lac Xolotlán.» Un contraste que l'on retrouve également dans ce scénario où des touches de fantaisie et de mysticité viennent ponctuer la misère absolue. Finalement, le film vient rappeler encore et toujours que, dans un contexte d'extrême pauvreté, les femmes se retrouvent invariablement au plus bas de l'échelle, victimes de toutes les violences, physiques et sexuelles. Et face à l'ignorance, Lilibeth n'a qu'un conseil pour Maria: toujours marcher la tête haute. ■

La hija de todas las rabias, de Laura Baumeister, dans les salles de Suisse romande depuis le 7 juin.

